

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 497

Artikel: Coopérateurs et clients
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 497 26 avril 1979
Seizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi

497

Coopérateurs et clients

Coop Suisse et l'idéal coopératif: notre texte paru dans DP 496 n'a, comme prévu, pas plu à tous les coopérateurs. En particulier pas à un lecteur de Ste-Croix, abonné de la première heure à DP, qui nous reproche en substance — de tenir rigueur à Coop d'avoir su s'adapter aux exigences du commerce moderne, qui sont bien différentes des circonstances dans lesquelles ont travaillé les Equitables Pionniers; — de freiner l'avance du socialisme en Suisse par la critique adressée à l'un de ses supports, le mouvement coopératif.

Or donc, depuis quelques années, Coop modernise ses méthodes de gestion et son réseau de vente. Rien à redire à cela! Au contraire, nous aurions plutôt tendance à reprocher à Coop de s'être laissé saisir si tard par le management et le marketing; ce sont des instruments dont l'entreprise, même socialiste et tout et tout, ne peut se priver dès qu'elle atteint certaines dimensions.

Mais il faut voir pour quels objectifs on recourt à de tels moyens. Si la "finalité d'entreprise" est celle que dit la "brochure" éditée récemment sous ce titre par Coop Suisse, alors l'idéal coopératif a bel et bien pris l'eau. Car rien ne la distingue d'une société capitaliste si elle poursuit aussi l'élévation du cashflow comme un but en soi. La finalité d'une entreprise commerciale, non axée sur le profit comme objectif ultime, cela peut être, aujourd'hui, par exemple le service aux consommateurs en général, et aux coopérateurs en particulier. Toujours en avance sur les exigences légales, la coopérative se doit de donner l'exemple. Elle n'a pas d'actionnaires à rémunérer, elle peut donc faire bénéficier tous ses coopérateurs de prestations exemplaires.

Elle pourrait même, cette coopérative, associer ses porteurs de parts sociales aux décisions concernant l'entreprise, et faire ainsi progresser la démocratie économique. Les coopératives ont été créées, comme le rappelle juste-

ment notre correspondant de Ste-Croix, par des ouvriers qui voulaient s'approvisionner en toute indépendance et se libérer des patrons qui les rémunéraient en nature, c'est-à-dire en marchandises.

Or la participation a été continuellement réduite au sein du mouvement coopératif. Par la faute des coopérateurs d'une part, dont l'esprit militant et la fidélité à Coop ont sérieusement décliné ces dernières années; et aussi par le démantèlement progressif de tous les attributs réservés aux coopérateurs: en supprimant par exemple la ristourne et les fameuses assemblées régionales, qui resserraient cérémonieusement les liens idéologiques entre les sociétés coopératives de consommation, Coop Suisse a certes réduit les frais, mais elle a du même coup cassé deux ressorts, éliminé deux réalisations originales du mouvement coopératif.

Mais voilà, il y avait un danger, que d'anciens animateurs du mouvement coopératif avaient clairement pressenti dès le début des années soixante: à vouloir ravalier les coopérateurs au rang de simples clients, Coop s'exposait à être jugée comme une simple entreprise, comparable à toute autre, y compris à la plus proche et la plus différente d'elle, la Migros.

Et la comparaison ne donne pas des résultats bien encourageants. Qui a constamment fait progresser ses affaires ces dernières années? Qui en Suisse a introduit l'indication du prix unitaire, celle de la composition des produits alimentaires, le datage des produits périssables? Qui a imaginé et exécuté le plus vaste plan d'économies d'énergie à l'échelon d'un groupe d'entreprises? Qui offre le plus vaste choix de manifestations culturelles et de cours en tous genres?

On peut toujours dire, comme notre correspondant, que "Coop Suisse continuera de servir notre population avec la même honnêteté que par le passé". L'honnêteté ne fait pas défaut, mais où sont l'originalité et la qualité des prestations?

SUITE ET FIN AU VERSO

Coopérateurs et clients

Quant à la cause du socialisme, elle perd bien davantage du fait de la faiblesse de son aile "commerçante" que du fait de nos critiques à cette aile inefficace. L'idéal coopératif abandonné, les techniques de gestion mal maîtrisées, voilà qui a de quoi alimenter les pires préjugés à l'égard des socialistes, incapables même

de gérer, quasiment désertés par l'efficacité économique, etc.

Comme sa force, l'image du socialisme vient de tout le complexe parti-syndicats-coopératives.

Si l'une ou l'autre de ces organisations flanche idéologiquement, c'est l'ensemble qui s'en trouve affaibli.

Et ce n'est pas de le dire qui freine la cause du socialisme. Cela peut tout au plus provoquer un choc.

Nous voulons du moins l'espérer.

1979: LA « FINALITÉ D'ENTREPRISE » DU GROUPE COOP EN TROIS CHAPITRES

1. Principes de rendement économique

- 1.1 Nous sommes une *unité coopérative* d'entreprises de production, de commerce et de prestations de service, qui se propose de contribuer le plus possible à une bonne *qualité de vie* des consommateurs par l'acquisition et la distribution de marchandises et par des prestations de service.
- 1.2 Notre groupe forme une *unité* et se présente *solidairement*.
- 1.3 Nos *performances économiques* s'adaptent aux *besoins et désirs des consommateurs*. Notre structure doit être simple et claire.
- 1.4 En utilisant le *progrès et la technique*, nous voulons assurer l'*acquisition* de marchandise la plus avantageuse — y compris une production rationnelle — et une distribution actualisée et progressiste de nos *marchandises et prestations de service*.
- 1.5 Nous *informons* d'une façon objective et franche sur les prix, qualités et utilisations de nos marchandises et nos prestations de service.
- 1.6 Nous *voulons croître* afin d'améliorer notre capacité de rendement au profit des consommateurs. Par conséquent nous nous fixons des *objectifs de part au marché* ambitieux que nous voulons atteindre en *concurrence* loyale et transparente. Nous voulons nous différencier clairement de la concurrence; nous sommes prêts à collaborer dans les domaines qui concernent la branche tout entière.

2. Principes de comportement sociaux

- 2.1 Nous nous déclarons *coresponsables* du maintien et du développement de notre *ordre social libéral*. Dans la mesure de nos possibilités, nous coopérons à la solution des problèmes économiques, sociaux et écologiques. Nous sommes *indépendants des partis politiques*, mais nous participons à la recherche de décisions politiques dans le cadre de

nos principes de politique d'entreprise.

- 2.2 Nous approuvons toutes les organisations qui défendent loyalement les *intérêts du consommateur*.
- 2.3 Nous ne pouvons atteindre nos objectifs que par l'engagement complet de tous nos *collaborateurs*. Nous travaillons en fonction d'*objectifs et du travail d'équipe*; nous suivons le *principe de la performance*. Nous exigeons des cadres supérieurs de tous les échelons une activité créatrice et du dynamisme en atteignant l'objectif fixé.
- 2.4 Notre *politique du personnel* est caractérisée par la formation professionnelle continue, la promotion de la sécurité sociale, le développement de la personnalité et la rémunération en fonction du rendement. Notre style de gestion est marqué par la participation et la coresponsabilité de nos collaborateurs et par les principes de la gestion par objectifs.
- 2.5 En tant que membre de l'Alliance Coopérative Internationale, nous favorisons l'*échange d'expériences et de marchandises* avec les organisations coopératives de Suisse et de l'étranger.

3. Principes de comportement financiers

- 3.1 A *long terme* nous visons à développer notre *position sur le marché* et notre *capacité de rendement*. C'est pourquoi nous voulons *financer* le renouvellement, l'expansion et la diversification pour une part convenable du cash flow réalisé.
- 3.2 Nous conservons notre *indépendance* et notre *sécurité* économique grâce à une *base de financement* la plus large et la plus saine possible.
- 3.3 Nous aspirons à l'*unité financière* et nous investissons les moyens réalisés en vue de renforcer notre capacité de rendement au service des consommateurs et de nos collaborateurs.

POINT DE VUE

C'était combien ? Six millions de morts ou six millions de dollars ?

Le dernier étage en-dessus de l'horreur.

D'accord.

D'ailleurs qui n'est pas d'accord, hormis les complètement fêlés ?

Définitivement impardonnable. Saloperie de saloperie de toutes les guerres.

D'accord. D'avance.

Tout le monde est bien d'accord, il me semble que je perçois comme des hésitations ? Est-ce que ça ne serait pas là que ça coince, justement, la guerre, les canons, les uniformes, les beaux soldats qui sentent le sable chaud, les belles casquettes, les beaux fusils au canon bien droit qui sentent la graisse... Parce que tu comprends, c'est facile d'avoir des remords en technicolor, de se dire mais enfin nom de dieu c'est pas possible mais

BAGATELLES

DP 493, "Le chanoine, la messe et le grand air". "Le peuple valaisan", hebdomadaire du Parti socialiste valaisan se fait l'écho de notre texte et commente lui aussi la lettre adressée par le directeur du collège de Bagnes aux parents d'élèves concernés par une retraite annuelle et obligatoire. Nous citons: "Dans "Le peuple valaisan" du 24 mars 1978, Lucien Rosset avait relevé que "toute l'activité religieuse d'enfants âgés de moins de seize ans est uniquement du ressort de leurs parents... La formule ambiguë et contraignante retenue par le Collège de Bagnes et d'autres établissements s'accorde mal avec le respect plein de la liberté de croyance et de conscience et avec un réel esprit de liberté". Aujourd'hui on peut réellement douter de la volonté de certains de tirer toutes les conclusions de la modification de